

IMMIGRATION

Prévention de la fraude liée à l'immigration

Le gouvernement du Canada veut prévenir la fraude liée à l'immigration grâce à la coopération internationale

Peter Van Loan



Le ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme, Jason Kenney, et le ministre de la Sécurité publique, Peter Van Loan, ont annoncé le 21 août dernier une nouvelle initiative internationale qui place le Canada au premier rang des efforts mondiaux dans la lutte contre la fraude en matière d'immigration et le dépistage de cette fraude.

Dans le cadre de cette initiative d'envergure, le Canada, le Royaume-Uni et l'Australie pourront partager les données dactyloscopiques des chercheurs d'asile et des étrangers sous le coup d'une expulsion, y compris des dangereux criminels. Nous renforcerons ainsi notre capacité de repérer les étrangers qui cherchent à entrer au Canada en cachant leur passé aux autorités.

Ce partenariat permettra au Canada de vérifier d'une manière sûre et confidentielle des empreintes digitales avec celles des bases de données australienne et du Royaume-Uni.

L'initiative a été élaborée dans le cadre de la Conférence des cinq pays (CCP) - une tribune pour l'immigration et la sécurité frontalière - entre le Canada, l'Australie, le Royaume-Uni, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande. Les États-Unis se joindront à l'initiative sous peu, et la Nouvelle-Zélande envisage une législation afin d'y adhérer dans un proche avenir.

"Le Canada entretient depuis longtemps une relation de collaboration avec les pays de la CCP, et je suis heureux de voir que nous misons sur ce partenariat, a déclaré le ministre Kenney. Avec cette initiative, nous nous attaquons à la fraude d'identité et au recours abusif des nos programmes d'immigration et de protection des réfugiés, tout en veillant à ce que le Canada continue d'accueillir les réfugiés authentiques."

"Avec nos partenaires internationaux, nous nous engageons à protéger la sûreté et la sécurité de nos pays respectifs, a déclaré le ministre Van Loan. C'est là une façon de concilier la priorité de la prospérité économique du Canada avec des manières novatrices de renforcer la sécurité de la frontière."

L'échange de renseignements entre les pays de la CCP permettra au Canada de :

- ◆ Mieux repérer les demandeurs d'asile malhonnêtes, en étant plus en mesure de confirmer l'identité des demandeurs d'asile authentiques;
- ◆ Renforcer sa capacité de déceler les personnes qui font de fausses déclarations;
- ◆ Protéger la sécurité publique par le renvoi des individus jugés interdits de territoire au Canada;
- ◆ Protéger les Canadiens contre les criminels étrangers violents.

Les avantages de l'échange de renseignements ont déjà été démontrés par les pays partenaires dans des essais antérieurs. Dans un cas par exemple, on a constaté qu'un demandeur d'asile au Royaume-Uni avait déjà été soumis à la dactyloscopie à son arrivée aux États-Unis alors qu'il voyageait avec un passeport australien. L'Australie a par la suite confirmé que l'individu était un citoyen australien recherché pour des accusations criminelles. L'individu a donc été expulsé en Australie, où il est maintenant emprisonné.

Chaque pays participant à cette initiative a utilisé plusieurs sauvegardes pour protéger les renseignements personnels et procédé à une évaluation complète des facteurs relatifs à la vie privée. Pour lire le résumé de l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée effectuée par le Canada, veuillez visiter le site Web de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) à l'adresse: www.cic.gc.ca/francais/ministere/airp/efvp-ccp.

CIC entreprend cette initiative en collaboration avec l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et avec l'aide de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

CIC, l'ASFC et la GRC dirigent également un projet d'une durée de cinq ans visant à introduire la biométrie dans le programme des résidents temporaires du Canada. Le projet, annoncé dans le Budget de 2008, portera sur les visiteurs qui ont besoin d'un visa, d'un permis de travail ou d'études, et devrait être mis en œuvre entre 2011 et 2013. Le gouvernement du Canada envisage de recourir un jour ou l'autre à la biométrie pour tous les étrangers entrant au pays.

École de conduite
INTERNATIONAL CANADA

Reconnue par la SAAQ
Cours jour, soir et fin de semaine.
Instruction en Français, Anglais et Arabe

1392, Jean Talon Est
Montréal, Qc H2E 1S4
(Métro Fabre)

Tél. (514) 593-2886

Votre sécurité, notre priorité !

Nous louons les voitures pour l'examen

MARIA HOUEM
(Avocate /Lawyer)

LL.B, LL.M, LL.D (Ph.D.)
Doctorat en droit
Membre du barreau

- Droit de l'immigration
- Droit de la famille
- Droit criminel et pénal
- Expertise en droit musulman et

Au Canada:
5056, Côte des neiges, suite 203,
Montréal (Québec)
H3V 1G6
(près de métro cote des neiges)
Tél.: (514) 731-5858

Au Maroc:
Résidence Almostakar 1,
13, Rue des Oudayas, Apt.6,
2ème étage, Angle rue Aviateur
Vitalis la Villette - Casablanca
Tél. / Fax: 022-60-08-60

mariahouem@hotmail.com <http://www.houemavocate.com>

VOUS AVEZ LA MARCHANDISE?

Affichez votre publicité en couleurs
sur Maghreb Canada Express
à partir de seulement 50 \$ par mois !

Appelez dès aujourd'hui au:
514-576-9067

Nous avons vos clients!